



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Concours : CAPES externe

Section : Langues Vivantes Etrangères

Option : Arabe

Session 2019

Rapport de jury présenté par :

Mr Ali MOUHOU, Vice-président de Jury

Présentation de concours

1. Composition

La composition du jury a été publiée sur le site www.devenirenseignant.gouv.fr (jusqu'à la publication des résultats d'admission).

2. Réglementation

Nous rappelons que les modalités des épreuves sont disponibles notamment sur :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98575/les-epreuves-du-capex-externe-et-du-cafep-capex-section-langues-vivantes-etranangeres.html>

Rappelons que selon les textes officiels :

Les épreuves sont notées de 0 à 20. Pour toutes les épreuves, la note zéro est éliminatoire.

Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, de rendre une copie blanche, d'omettre de rendre la copie à la fin de l'épreuve, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévues pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.

L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

Les épreuves d'admissibilité se composent d'une épreuve de composition et d'une autre de traduction (thème **ET** version). Chacune des deux épreuves dure cinq heures et a un coefficient 2.

Pour l'épreuve de composition, un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée) sont inscrits au programme du concours. Le thème est renouvelé tous les deux ans, les axes par moitié chaque année. Ce programme fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale. Pour la session prochaine 2019-2020 ont été retenus :

Thèmes des programmes de collège:

Voyages et migrations

Axes (programmes de lycée) :

Représentation de soi et rapport à autrui

Le passé dans le présent

Espace privé et espace public

Fictions et réalités

Les épreuves d'admission se composent :

- d'une épreuve de mise en situation professionnelle d'une durée d'une heure avec trois heures de préparation. Elle est affectée d'un coefficient 4 ;

- d'une épreuve d'entretien à partir d'un dossier d'une durée d'une heure avec deux heures de préparation. Elle est affectée d'un coefficient 4.

Compte rendu des épreuves pour la session 2018-2019

Préambule

Le nombre élevé d'inscriptions au CAPES a montré l'intérêt des candidats pour ce concours (406 candidats inscrits contre 379 l'an passé). Le jury déplore que seuls 151 candidats aient été présents aux épreuves écrites et suppose que le faible nombre de postes offerts au concours a découragé certains candidats. Il est à noter que le nombre de postes offerts a tout même augmenté (4 la session précédente, contre 6 dans le public et 2 dans le privé pour cette session).

Plus du tiers des candidats sont franciliens mais toutes les académies sont représentées, avec notamment des candidats de Mayotte. Nous relevons une augmentation progressive du nombre d'enseignants contractuels qui passent et réussissent le concours.

Les épreuves d'admissibilité ont révélé un certain nombre de lacunes et de problèmes auxquels tout candidat devrait remédier avant de passer les épreuves. Nous profitons de ce rapport pour rappeler que la maîtrise de l'arabe et du français sont les conditions *sine qua non* pour se présenter à ce concours.

La réussite au Capes nécessite, par ailleurs, une préparation sérieuse et approfondie notamment dans la connaissance des types d'exercices prévus dans le cadre des épreuves du concours : commentaire, dissertation, thème et version. Le jury a été surpris de découvrir que certains candidats admissibles découvraient lors de la réunion d'information, soit la veille du début des oraux, la nature et les attendus des deux épreuves d'oral.

A l'oral, sur 15 candidats admissibles, 14 étaient présents et six ont été admis. Les étudiants passés par l'ESPE étaient, sans conteste, bien préparés pour les épreuves orales. Cette année, deux postes offerts pour l'enseignement privé ont pu être pourvus.

Pour l'enseignement public, la barre d'admissibilité était de 8,57 sur 20 avec une moyenne de 11 pour la composition en arabe (avec des notes allant de 0 à 15) et de 9,71 pour la traduction (avec des notes allant de 0,25 à 15,63).

A l'oral, les moyennes des deux épreuves, pour les admis, sont sensiblement les mêmes (13 pour l'épreuve de mise en situation professionnelle et 13,63 pour l'épreuve sur dossier). Nous avons donc, pour les admis, une moyenne de 13,31 sur le total des épreuves de l'admission.

La moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission) est de 12,29 pour les admis dans l'enseignement public.

Pour l'enseignement privé, la barre d'admissibilité était aussi de 8,57 sur 20 avec une moyenne de 9,88 pour la composition en arabe (avec des notes qui vont de 4 à 12) et de 7,28 pour la traduction (avec des notes allant de 0,38 à 12).

A l'oral, les moyennes des deux épreuves, pour les admis, est de 13,63.

La moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission) est de 11,90 pour les admis.

Nous rappelons que les modalités des épreuves sont disponibles notamment sur :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98575/les-epreuves-du-capes-externe-et-du-cafep-capes-section-langues-vivantes-etrangeres.html>

Remerciements

Les réunions du jury et les épreuves d'admission se sont déroulées à l'Université Lyon III Jean MOULIN, dans de très bonnes conditions malgré la canicule et grâce à l'efficacité d'Elisabeth Vauthier, Professeure à l'Université de Lyon III, l'implication des apparitrices et l'engagement et la patience de chacun des membres du jury. Nous profitons de ce rapport pour remercier la gestionnaire de ce concours, madame Hadia Daoussi.

Épreuves d'admissibilité

I. Compte rendu pour la composition écrite

Un bilan très contrasté. Les quelques bonnes copies ne doivent pas occulter un niveau général très moyen. Le regroupement de textes était plutôt accessible et les points de convergence nombreux. Le jury constate que la méthodologie de l'exercice n'est pas maîtrisée, loin s'en faut. De nombreux candidats se sont contentés, en effet, de résumer les textes ou d'en paraphraser quelques passages, ce qui pénalise lourdement une copie. Les futurs candidats doivent acquérir une culture littéraire et se munir des outils d'analyse (poétique, narratologie, linguistique), en gardant à l'esprit que, s'il peut être pertinent de recourir à des références littéraires, culturelles ou même scientifiques, c'est à la condition à condition qu'elles soient en lien avec les documents étudiés. Ce n'est qu'à ce prix qu'ils éviteront les écueils constatés à la correction des copies de la session 2019.

Les trois textes proposés à l'épreuve de composition convergeaient vers des thématiques qui avaient trait au voyage, à l'émigration, l'exil, l'attachement à la terre, le dépaysement, le déracinement... Il était aisé, au vu de ces thématiques qui entretiennent des rapports étroits de similitude ou de causalité, de construire une problématique qui traite du déplacement et du voyage en général, corollaire d'épanouissement en temps de paix (poème d'al-Šâfi'î) et de présenter, *a contrario*, deux avatars négatifs du voyage à travers les deux autres textes qui prenaient le contre-pied du poème en présentant une réalité plus sombre. Malgré l'évidence de ces thématiques qui rendait le choix d'une problématique facile, la majorité des copies en manquaient cruellement. Les candidats se sont contentés d'explications linéaires parcellaires, sans vision d'ensemble.

Le poème d'al-Šâfi'î est un fervent plaidoyer, une vibrante apologie du voyage, perçu comme une quête d'apprentissage, d'ouverture et d'accomplissement personnel. Šâfi'î est l'illustre fondateur de l'une des quatre écoles juridiques qui sont toujours en vigueur dans le monde musulman sunnite d'aujourd'hui. L'accent humaniste, empreint de fraîcheur et d'ouverture, qui traverse ce poème, prend une dimension particulière quand on le met en parallèle avec la rigueur et l'intransigeance intellectuelle qui sied à l'homme de fiqh qu'est al-Šâfi'î. On ne peut mesurer la portée du poème si l'on fait abstraction de l'auteur. Il était opportun aussi d'évoquer à propos d'al Šâfi'î cette thématique classique de الرحلة في طلب العلم, très en vogue à l'époque où l'on voyage pour s'abreuver de savoir auprès des grands maîtres, éparpillés aux quatre coins du Califat. Il était aussi judicieux d'évoquer le genre de la *rihla* et ses deux figures emblématiques Ibn Jubayr et Ibn Baṭṭūṭa. D'ailleurs, ce dernier évoque dans sa relation de voyage, le métier de cadî qu'il a occupé lors de ses pérégrinations. Le cadî voyageur Ibn Baṭṭūṭa rappelle le faqîh al-Šâfi'î, l'adepte amoureux du voyage.

Le texte de Riḍwâ 'Āšûr est tiré d'un roman historique qui évoque la période relative à la fin de l'Andalousie musulmane, époque qui reste gravée dans l'inconscient collectif des Arabes et qui fait l'objet de nombreuses reconstructions fantasmatiques. L'Andalousie demeure ce « paradis perdu » Ce texte romanesque présente les attermoissements d'un individu qui préfère la mort à l'idée de quitter sa terre natale. Le départ forcé, l'arrachement à la terre à travers l'exil n'a rien à voir avec ce départ volontaire et nécessaire que prône al-Šâfi'î.

Si le roman de Riḍwâ 'Āšûr présente à travers l'histoire « lointaine » le refus de l'être du déracinement et de l'exil, le troisième texte de Sinân Anṭûn évoque la même expérience avec des accents modernes relatifs à l'histoire proche, la guerre du Golfe et ses implications sur le devenir de l'Irak actuel.

Les trois textes nécessitaient donc une mise en perspective historique. On ne pouvait passer sous silence la période abbasside d'al- Šâfi'î et l'effervescence intellectuelle qui l'a marquée, la fin du règne musulman en Andalousie ou l'histoire des trois guerres qui ont secoué l'histoire de l'Irak moderne. Peu de copies ont évoqué avec clarté et complétude ces faits historiques. La plupart des candidats se sont contentés d'allusions furtives qui reflétaient des connaissances floues et fragiles. Mais la majorité des copies n'ont évoqué aucun élément historique et se sont cantonnés à analyser les textes comme s'ils étaient coupés de toute assise, de toute réalité extérieure.

Une approche pertinente de ces textes nécessitait aussi une culture littéraire qui aurait permis d'évoquer le genre de la *rihla* et de montrer leur connaissance de la métrique de la poésie arabe. Il convenait aussi d'avoir des compétences en rhétorique pour pouvoir rendre compte des figures de style riches et multiples dont regorge le poème d'al- Šâfi'î.

Nous ne pouvons qu'inciter les futurs candidats à parfaire leur culture littéraire et à consolider leurs connaissances historiques. La langue est vectrice de culture, de connaissances et on ne peut concevoir une analyse dépouillée de toute dimension culturelle ou civilisationnelle.

Comme nous l'avons remarqué dans certaines copies, manier la langue arabe ne suffit pas pour réussir l'exercice de la composition si le candidat manque de culture et se contente de paraphraser les documents.

Les bonnes pratiques

Nous rappelons ici que les textes proposés pour la composition sont choisis à dessein. Les candidats gagneraient à lire **minutieusement** les textes proposés afin de dégager une problématique pertinente. En sus, les candidats doivent :

- Avoir une langue arabe de bonne facture ;
- S'imposer une rigueur méthodologique qui fait défaut à bon nombre d'entre eux. C'est le problème majeur constaté dans un grand nombre de copies :
 - ▶ problématique : souvent absente ou peu construite. Or, c'est un élément crucial. Il faut qu'elle soit l'émanation du texte et non pas plaquée de façon superficielle et artificielle.
 - ▶ une problématique dans l'introduction qui est rapidement abandonnée et d'autres qui s'y substituent au cours de la démonstration qui, par conséquent, s'égare.
- Construire et annoncer un plan cohérent avec des idées nuancées et bien illustrées ainsi que des parties annoncées par des transitions appropriées ;
- Éviter une rédaction en bloc massif ou les différentes parties sont indistinctes ainsi que les jugements de valeur ou toute autre considération personnelle ;
- Veiller à opérer un va-et-vient constant entre les textes selon les besoins d'analyse et ne pas focaliser sur un texte au détriment des autres. Nous déplorons, en effet, que trop souvent l'analyse linéaire, juxtaposée des textes prenne le pas sur le principe de la transversalité et la mise en perspective.

Les écueils :

- Les candidats doivent se garder de toute subjectivité intrusive dans l'analyse et l'approche des textes. Il s'agit d'exposer et d'analyser les idées des auteurs proposés et de ne pas s'introduire comme partie prenante pour consolider ou récuser la position de tel ou tel auteur ou de prendre des accents militants en faveur d'une thèse politique ou patriotique ;
- ne pas se lancer dans des digressions de nature historique, philosophique ou littéraire sans lien avec le corpus de textes.

II. Traduction

A. Généralités

- La traduction est un exercice qui ne s'improvise pas et qui nécessite un véritable entraînement.
- Le titre d'une œuvre se traduit. Alors que le nom de la maison d'édition, le titre du journal, le nom de l'auteur sont considérés comme des noms propres et donc ne se traduisent pas.
- Les indications chiffrées doivent être traduites en toutes lettres ("quatre-vingts kilomètres" et non "80 km")
- On ne propose pas deux traductions au choix du correcteur. Cette pratique est pénalisée. Il en va de même pour un élément qui n'aurait pas été traduit.
- L'écriture doit être soignée, certaines copies notamment en arabe étaient presque illisibles.
- Une copie de concours ne peut comporter de signe distinctif, l'usage de couleurs différentes peut être considéré comme tel.
- Bien relire sa copie avant de la rendre
- Il est fortement conseillé de suivre les cours de préparation aux concours, de lire les rapports de jury et, d'une manière générale, de s'informer sur les règles de cet exercice qui, contrairement à ce que semblent penser de nombreux candidats, ne s'improvise pas.
- La traduction peut s'accompagner d'une question de linguistique. C'est un moment où il est demandé au candidat une réflexion linguistique et une analyse morphosyntaxique.

B. Version

Cette année encore, les copies de version sont d'un niveau insuffisant. Le texte ne présentait pas de difficulté particulière hormis un ancrage régional exprimé par un certain lexique. La faible connaissance du français s'est révélée par la méconnaissance de la palette des temps du passé en français, la non-maîtrise de la concordance des temps cruciale dans ce texte où alternent description et narration et d'importantes difficultés lexicales.

Comme nous le notions plus haut, un professeur de langue vivante doit non seulement avoir un excellent niveau dans la langue qu'il enseigne mais il doit aussi, avoir une parfaite maîtrise de la langue française. Le jury a fortement sanctionné les copies dont le français était déficient, voire indigent, et a par ailleurs valorisé les copies qui avaient su rendre la cohérence du texte dans une langue correcte.

Voici un relevé non exhaustif des erreurs les plus fréquentes ou les plus saisissantes qui traduisent une connaissance lacunaire de la langue française :

- Non-maîtrise du passé simple ("il construisa", "les fils téléphoniques s'allongissent"), de la ponctuation, de l'accord du verbe (infinitif et participe passé).

- Non maîtrise de la concordance des temps et incohérence dans le choix du temps pour la traduction des verbes (le passé simple, le passé composé et le présent semblent souvent choisis au hasard).
- Tripoli, Sfax sont des villes connues, et leur nom doit être orthographié correctement.

Proposition de traduction

Les terres appartiennent aux Ouled Bou Yahya. Elles se trouvent à quatre-vingt kilomètres au nord de Nefta, des vallées misérables, des collines stériles que le soleil fait fondre, tout juste bonnes à ce que leurs poisons alimentent le sifflement des serpents et des vipères, jusqu'à ce que le vétérinaire français Philippe Thomas y passe.

Il s'est intéressé à ce désert, et sa géniale perspicacité lui a permis de repérer que cette nature aride et sombre recelait d'immenses richesses. Il s'est donc arrêté, a planté sa tente, a creusé et a découvert du phosphate, un fertilisant. C'est alors qu'a été fondée, à la fin du siècle dernier (1886), la Société Sfax Gafsa.

L'esprit humain s'est mis au travail, il a soumis la nature et a trouvé le moyen d'en extraire les richesses des entrailles.

L'imagination créatrice s'est à son tour mise au travail et le fer, le bois, le ciment, ainsi que tous les moyens et les outils de l'industrie sont arrivés à dos de chameau d'abord. Ensuite sont arrivés les rails du chemin de fer et les fils du téléphone, qui ont relié la mine et la ville de Sfax.

Pour les ingénieurs français, on a construit des villas et des jardins, et des logements pour les travailleurs italiens et grecs. On a bâti un hôpital, une église et une école. Les moteurs ont rugi, le courant électrique a jailli et a fait surgir la lumière et le mouvement. Les camions chargés du précieux engrais sont partis vers les laboratoires et les usines européens et sont réapparus chargés d'excellentes marchandises, apportant avec eux des aliments raffinés, de la glace et de luxueux appareils modernes.

Alors, cette montagne aride et loin de tout et ces oueds sauvages se sont transformés en une oasis du vingtième siècle au milieu d'un désert digne de la préhistoire.

Les tentes des Ouled Bou Yahya étaient éparpillées ici et là sur un horizon couleur de poussière. La société ayant besoin de main d'œuvre, beaucoup de bergers ont abandonné leurs maigres troupeaux. La nouvelle est parvenue aux va-nu-pieds du Maroc, d'Algérie et de Tripoli, ils se sont précipités, et une monstrueuse urbanisation pérenne s'est formée. Des quartiers éloignés les uns des autres ont poussé, les gens ont d'abord habité dans des grottes dans la montagne, puis ils ont construit des huttes. Swilem le Marocain a ouvert son café et Ismaël le Tripolitain son magasin son magasin de vêtements et d'alimentation.

Al-Bashir Khreyef, *Des dates sur leur régime*, Dar al-janûb, 2016, p. 145-146

C. Thème

Le texte proposé à la traduction, ne comportait pas de difficulté particulière. Très régulièrement il était fait référence à un couple de parents, la plupart des copies n'ont pas eu recours au duel ce qui a été très pénalisant. Certains candidats passaient indifféremment du duel au pluriel parfois dans la même phrase. **Le texte était à vocaliser ENTIEREMENT ce qui inclut les wasla et chadda.** Les oublis de vocalisation ont été pénalisés. Une vocalisation partielle ou absente a entraîné la perte de la moitié des points.

Nous avons été surpris de retrouver dans le thème des mots relevant du registre dialectal. La traduction se fait du français vers l'arabe moderne standard.

Dans de nombreuses copies, nous avons trouvé des virgules écrites comme en français (,) alors que le texte était en arabe. De même que nous rappelons que la conjonction de coordination *waw* ne peut s'écrire seule en bout de ligne.

Proposition de traduction (attention cette proposition n'est pas modélisante et pour des raisons techniques n'a pu être vocalisée)

يقول كلامهما مع والديهما شيئاً فشيئاً. تخلق اللغة نوعاً من التباعد التدريجي. لقد ظلت اللغة العربية بالنسبة لهما لغة الصغر التي لا تغطي إلا حقائق الطفولة.

ما يعيشانه اليوم وحدها اللغة الفرنسية هي التي تمنحه اسماً، وحدها اللغة الفرنسية هي التي تضيف عليه شكلاً. ولا توجد أية ترجمة ممكنة لكل ذلك .

ولهذا فعندما يخاطبان والديهما يعرفان بأنهما يبتزان أنفسهما من أية عملية نضج جديدة / وبأنهما يعودان ليصبحا مجرد أطفال من القبائل.

لا يوجد مكان في المحادثات لهما بين اللغة العربية التي تتمحي معالمها في أعينهما بمرور الزمن واللغة الفرنسية التي تصمد أمام والديهما، وهما في سبيلهما لبلوغ سن الرشد.

يتفرج علي وبما على اللغة العربية وهي تصير لغة أجنبية بالنسبة لولديهما يسمعان الكلمات التي تهرب منهما أكثر فأكثر. والمقاربات اللغوية التي أصبحت تتعدد، يسمعان اللغة الفرنسية التي أصبحت تُطعم مساحة الكلام. بريان الفجوة التي تتسع ولا يقولان شيئاً فيما عدا ربما من وقت لآخر ، ربما لأنه ينبغي قول شيء ما:

- حسنا يا بني. -

في الشقة التي لم تبد لهما أبداً ملكاً لهما تماماً، يتراجعان ما استطاعا حتى يتركوا الجبل الذي نما هنا يسكن مجموعة الغرف المتعاقبة الضئيلة المساحة وذات أثاث لا لزوم له قد اشترياه لبقلاً صورة من صور الكتاوغات التي لم يعد بوسعهما تذكر أية واحدة كانت.

الطاولة المستديرة في وسط حجرة الاستقبال يتم استخدامها أكثر فأكثر كمكتب لحמיד وقادر

فلم يعد الصبيان يقرآن ويكتبان فقط باستفاضة وإنما أصبحا يجيدان أيضاً اللغة المصقولة المستخدمة في الخطابات الرسمية ويجيدان تفسير الأرقام الموجودة على كشوف الرواتب.

لقد فرضا أنفسهما كمحاسبين ومحاسبين وكاتبين وعموميين ومساعدين اجتماعيين لمجموعة من الجيران التي تلجأ إليهما محملي الأذرع بالأوراق من كل نوع.

أليس زنيتر فن الخسارة ٢٠١٧

Épreuves d'admission

Nous ne doutons pas que les candidats ont connaissance d'une bonne partie de ce que nous allons exposer ci-dessous, mais, rappelons-le, le stress du concours peut faire perdre de vue les impératifs d'une épreuve. Le candidat doit se souvenir que seul un entraînement régulier, avec les préparateurs mais aussi individuellement (avec un enregistrement dont il pourra faire une réécoute critique ou devant un auditoire de son entourage), lui permettra de mettre en place des automatismes d'exposé bien rôlés qui ne disparaîtront pas en situation de stress aigu.

Avoir une bonne connaissance des deux épreuves orales et de leurs attendus

Cela suppose un travail préalable de récolte d'informations et de lecture, que le candidat doit commencer bien en amont afin d'avoir le temps d'assimiler les informations recueillies, qu'il n'a en général pas eu l'occasion d'étudier pendant sa formation scientifique à l'université. Ainsi le candidat devra avoir exploré les sources suivantes :

- Les textes officiels concernant l'enseignement des langues vivantes et de l'arabe, disponibles sur les sites du ministère.
- La documentation et les outils pédagogiques mis en ligne sur les sites du ministère de l'éducation nationale (eduscol).
- Les manuels d'arabe destinés aux publics de l'enseignement secondaires disponibles au moment où il prépare les concours.
- Le CECRL et l'approche actionnelle.

Nous tenons enfin à insister sur les deux points suivants :

- Il est essentiel que le candidat ait une connaissance solide du cadre européen de référence pour l'enseignement des langues et sache à quoi correspondent ses différents niveaux dans les différentes compétences.
- Il doit avoir une idée claire de ce qu'est une séquence, étant bien entendu qu'on n'attend pas non plus de lui qu'il soit aussi compétent en la matière qu'un enseignant expérimenté.
- Certains candidats se sont contentés de répertorier les erreurs présentes dans les travaux d'élèves, qu'ils soient écrits ou oraux, et proposer une remédiation souvent peu pertinente. Or, le but était d'intégrer ces productions dans un processus d'apprentissage tout en ciblant les activités langagières mises en œuvre d'une part, et une remédiation conforme aux programmes et au niveau des élèves d'autre part.

Soigner sa prestation orale

Il semblera peut-être superfétatoire de réitérer ici les conseils élémentaires donnés à tout élève du secondaire ou étudiant de licence préparant un exposé, mais les prestations des candidats lors des épreuves du dernier concours nous ont convaincus que cela n'était pas inutile :

- Parler de façon claire et distincte, à haute et intelligible voix, en soignant sa diction et son articulation.
- Faire attention à la qualité de la langue, la correction grammaticale, la précision lexicale et la phonologie dans les deux langues.
- Ne parler ni trop bas ni trop fort.
- Ne pas lire ses notes et regarder le jury.
- Ne pas se perdre dans ses feuilles de notes, et donc les préparer soigneusement (numérotation, pas de recto-verso, écriture lisible).
- Pas de familiarités avec les membres du jury
- Utiliser le tableau à bon escient, en particulier pour exposer son plan.
- Animer la séance orale avec la volonté d'intéresser le public (que ce soit le jury ou des élèves), en étant attentif à ses éventuelles réactions.

Gérer les langues du concours

Les deux épreuves d'admission du concours se déroulent en arabe et en français, et les textes définissent clairement les conditions d'utilisation de chacune des deux langues. Le candidat veillera à les respecter scrupuleusement. Il évitera tout changement de langue intempestif, qui pourrait laisser à penser qu'il est en difficulté dans l'une ou l'autre langue. En particulier, il veillera à disposer du vocabulaire « technique » nécessaire (pédagogie, système scolaire, analyse des textes, etc.) dans la langue concernée, en s'entraînant régulièrement.

Bien entendu, il est attendu des candidats qu'ils aient un niveau correct dans les deux langues, c'est-à-dire une prononciation correcte, une syntaxe de qualité et un vocabulaire précis. En arabe, on attend qu'ils s'expriment en arabe moderne standard, sans dialectalismes, dans un niveau de langue soutenu, mais naturel, donc sans forcément prononcer toutes les voyelles de déclinaison. Pour tout ceci encore, il est impératif de s'entraîner très régulièrement, avec les préparateurs mais aussi individuellement.

Faire un exposé structuré et cohérent

- La méthodologie

Le candidat est censé connaître et maîtriser les règles de rédaction en vigueur à l'université française, qui impliquent de structurer rigoureusement son exposé. Elles s'imposent aussi pour l'épreuve de composition, et le candidat a donc doublement intérêt à s'y entraîner. Les bibliothèques universitaires proposent quantité de manuels qu'il peut consulter pour parfaire son maniement de ces règles.

On attend donc de lui une introduction, une division de son exposé en parties reliées par des transitions et une conclusion, ainsi que l'annonce du plan et de la problématique, et un exposé conforme au plan annoncé.

Le candidat veillera de plus à la cohérence de son exposé. Il présentera tous les documents intégralement, sans faire d'impasse, et justifiera ses choix les concernant. Il n'omettra pas de définir les « termes techniques » qu'il utilise, ou du moins, s'il ne veut pas alourdir son exposé, il devra s'attendre à ce qu'on le lui demande en entretien et être capable de s'en acquitter. Evidemment, ce jargon technique doit être utilisé à bon escient : des banalités habillées d'un jargon pompeux ne peuvent convaincre le jury.

Cet exposé rigoureux et cohérent s'appuiera sur une analyse tout aussi rigoureuse, précise et fine des documents proposés, dont le candidat examinera les composantes linguistique, littéraire, historique et culturelle, et qui doit lui permettre de repérer l'implicite véhiculé par les documents. Il appartient au candidat de se donner les outils de cette analyse : il trouvera dans les bibliothèques universitaires des ouvrages qui pourront le guider dans cette étape, tant pour l'analyse de texte que pour l'analyse d'image. Sur la base de cette analyse la plus exhaustive possible, le candidat sélectionnera les éléments pertinents pour son propos, sachant que les éléments repérés lors de cette phase d'analyse, et non retenus pour son exposé, pourront lui être fort utiles lors de l'entretien avec le jury.

L'absence de didactisation des documents est un défaut récurrent. En effet, il est absolument nécessaire de mobiliser les documents écrits, audios et vidéos dans une démarche didactique afin de construire une séquence qui réponde à des besoins langagiers concrets dans le cadre d'une situation réelle d'enseignement. Pour ce faire, la connaissance du cadre institutionnel et des programmes est fondamentale car elle permet d'explicitier les objectifs pédagogiques de la séquence et d'intégrer celle-ci au niveau visé par le dossier.

- La pédagogie

Ici aussi, le candidat veillera à la cohérence de son propos :

- Il explicitera les pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques retenues et les justifiera en relation avec le thème ou la notion, les documents et le niveau suggéré dans le dossier.
- Il explicitera ses objectifs, les compétences visées et leur lien avec les activités proposées.
- Il se posera la question de la réalisation concrète de ces activités.
- Il montrera qu'il a entamé une réflexion sur l'exercice du métier d'enseignant.

On n'attend pas du candidat une proposition pédagogique du niveau de celle d'un enseignant confirmé. En revanche, il est attendu de lui qu'il ait réfléchi aux enjeux de son futur métier d'enseignant et à ce qu'implique concrètement la transmission des connaissances à un public de collégiens et de lycéens, en termes de contenu, de méthode et d'adaptation des connaissances scientifiques dans le cadre de l'école de la République, en coordination l'équipe éducative de l'institution dans laquelle il enseigne.

Vivre sereinement l'entretien avec le jury

Le candidat doit se souvenir qu'il est dans le rôle du jury de poser des questions et d'explorer au maximum les compétences du candidat, et donc ne pas y réagir comme à une agression : les questions du jury sont une occasion offerte au candidat de montrer ce dont il est capable, d'approfondir un point particulier, à lui d'exploiter au mieux cette opportunité qui lui est offerte. Il doit faire face sereinement aux questions posées, et faire preuve de réactivité et d'ouverture d'esprit.

Le jury attend certes des réponses précises et claires, mais n'attend pas non plus d'un candidat qu'il soit omniscient : il est normal qu'il hésite, demande des précisions sur la question posée ou réfléchisse à haute voix. On attend aussi du candidat un minimum de cohérence dans ses réponses : il n'y a rien de pire qu'un candidat qui donne l'impression que son seul objectif est de « faire plaisir au jury », et qui, pour ce faire, dit une chose et son contraire... Si le candidat a le sentiment qu'il ne peut répondre à la question posée, un « je ne sais pas » laisse au jury du temps pour poser une autre question face à laquelle le candidat se sentira plus à l'aise.

Gérer son temps

- Le temps de préparation : Voilà un point souvent négligé par les candidats, alors qu'il est déterminant. Le temps de la préparation inclut

- un moment d'analyse des documents (cf. 2.4.)
- un moment de mise en place de la problématique et du plan
- un moment d'élaboration pédagogique
- un moment de rédaction
- un moment de réalisation matérielle des notes qui serviront à l'exposé
- un moment de mesure du temps nécessaire à l'exposé

Aucun de ces moments ne doit être négligé, mais selon ses habitudes personnelles de travail, ses points forts et ses points faibles, le candidat sera amené à consacrer plus ou moins de temps à chacun de ses moments. Seul l'entraînement répété en temps réel permet de repérer le « bon dosage », et donc de gérer son temps lors de la préparation. Nous insistons donc à nouveau sur la nécessité de s'entraîner, lors de la préparation certes, mais en dehors aussi, même sans retour d'un tiers.

- Le temps de l'épreuve

Le candidat doit veiller à respecter le temps qui lui est imparti, sans le dépasser, mais en l'utilisant entièrement. Pour ce faire, il doit se munir d'une montre ou d'un réveil (il ne pourra pas utiliser son téléphone portable). Il doit aussi maîtriser son débit, et savoir le ralentir ou l'accélérer selon les besoins, sans pourtant tomber dans la caricature. S'il est pressé par le temps, il peut choisir de ne pas évoquer un point de son exposé et le signaler alors au jury.

Culture générale et scientifique dans la discipline

C'est un champ immense, et il est difficile de proposer des objectifs réalistes dans ce domaine...

Les suggestions ci-dessous énumérées impliquent que le candidat consacre du temps à la préparation du concours, et qu'il sache répartir ce temps en moments de travail intense et approfondi, mais aussi en moments d'activités plus légères et plus récréatives, qui n'en sont pas moins essentielles pour sa culturelle générale et son exposition à la langue. Le lecteur saura de lui-même les reconnaître dans ce qui suit.

- Actualité

Le candidat doit s'astreindre à écouter un bulletin d'information quotidiennement sur un média de bon niveau et/ou consulter régulièrement un site internet d'information. Cela semble particulièrement important pour les locuteurs non-natifs de l'arabe, qui, outre de précieuses informations, y trouveront l'occasion de s'exposer à la langue arabe et d'améliorer ainsi encore leur niveau de langue.

- Audiovisuel

Films, chansons et autres séries ou feuilletons télévisés font partie de la culture générale des candidats et leur fourniront des ressources pour enrichir leur propos, tant à l'écrit qu'à l'oral. Il faut inviter les candidats à explorer Internet pour trouver des documents en relation avec les thèmes et les notions au programme, et ne pas hésiter à leur fournir des liens. Il existe de bons documentaires en arabe moderne standard, certains sur des sujets en relation avec les thèmes et les notions au programme du CAPES, qui peuvent être d'une grande utilité en particulier aux locuteurs non-natifs de l'arabe.

- Histoire et civilisation

Bien entendu, le candidat doit avoir une connaissance précise des grandes dates et des problématiques essentielles de l'histoire du monde arabe. A lui de vérifier que ses connaissances sont à jour, et s'il a des lacunes, il peut dans l'urgence les rafraîchir !

- Littérature

Est attendu une connaissance solide de la richesse de la littérature arabe, de son histoire et de ses grands courants dans une double approche diachronique et synchronique.

On attend du candidat qu'il ait des connaissances sur les auteurs et les œuvres citées par André Miquel dans son *Que-sais-je ?* autour de la littérature arabe et qu'il en ait lu au moins des extraits en arabe.

En ce qui concerne la fiction moderne, on peut conseiller aux candidats de s'appuyer sur les deux tomes de l'histoire de la littérature arabe dirigée par B. Hallaq.

Un ouvrage comme celui de *A la découverte de la littérature arabe* de Heidi Toëlle et de Katia Zakaria peut être salutaire pour un candidat qui aurait besoin de mettre à jour ses connaissances.